

L'École normale supérieure lance la première édition de son Prix de l'innovation

L'École normale supérieure (ENS-PSL) annonce la création de son Prix de l'innovation, pour révéler et accompagner les projets innovants portés par les étudiants (dont mastériens), doctorants, chercheurs et diplômés de l'ENS. Cette nouvelle initiative annuelle, mise en place avec le soutien de Chargeurs Philanthropies, de la Fondation de l'ENS et du Club des Normaliens en Entreprise, vise à transformer les découvertes scientifiques et les idées novatrices en solutions concrètes, avec un impact positif sur la société, l'industrie ou l'environnement. Les deux meilleurs projets retenus se verront remettre un premier prix de 15 000 euros (soutenu par Chargeurs Philanthropies) et un deuxième prix de 10 000 euros (soutenu par l'ENS-PSL, la Fondation de l'ENS et le Club des Normaliens en Entreprise). Une inscription gratuite au programme d'accompagnement DeepTech Founders d'une valeur de 15 000 euros sera proposée au meilleur projet en phase de prématuration.

Le Prix de l'innovation de l'École normale supérieure ambitionne de devenir un levier stratégique pour les talents de l'ENS, en insufflant une dynamique entrepreneuriale à la hauteur de leur potentiel. Il entend en particulier favoriser l'esprit d'entreprise et le passage à l'action, en proposant un cadre et des ressources pour aider les projets innovants à émerger et se concrétiser, et accélérer la transformation des idées en start-ups, en accompagnant le passage de la recherche et des idées entrepreneuriales à des projets concrets, en facilitant l'accès au financement, aux conseils d'experts et aux réseaux industriels.

“Que l'École normale supérieure soit « innovante », ce n'est pas une nouveauté : elle est tout entière une pépinière de recherche, c'est-à-dire de nouveaux savoirs validés par les pairs, au plus haut niveau et dans toutes les disciplines. Mais le mot « innovation » a un nouveau sens aujourd'hui, à l'un des carrefours entre recherche et société, si importants et emblématiques eux aussi pour l'École. On entend alors par « innovation » la création de nouveaux outils économiques pour appliquer les nouvelles recherches à des applications et des besoins sociaux urgents et importants. Assumer, accompagner, renforcer l'innovation en ce sens aussi est une idée neuve à l'École et la création d'une « mineure », d'un « club » et désormais d'un « prix » de l'innovation témoignent d'une demande et d'une mobilisation profondes”, explique Frédéric Worms, directeur de l'ENS-PSL.

Pour cette première session, les dossiers peuvent être déposés jusqu'au 22 septembre 2025 (voir modalités pratiques ci-dessous).

Modalités :

- **Éligibilité :**
 - Étudiants, alumni de l'ENS (y compris diplômés de master et doctorat), doctorants et chercheurs de l'ENS, avec un projet innovant en phase de développement ou d'amorçage.
 - Sont éligibles les projets n'ayant pas encore donné lieu à création d'entreprise, mais qui montrent de façon crédible la création prochaine d'une entreprise ;
 - Sont éligibles les projets ayant déjà donné lieu à création d'une entreprise, jusqu'à 3 ans après la date officielle de création de l'entreprise.
 - Les subventions liées à chaque prix ont vocation à être allouées à une entreprise

- **Domaines ciblés (liste non exhaustive) :**
 - **Deep Tech & Sciences appliquées** (IA, quantique, cybersécurité, nouveaux matériaux, biotechnologies).
 - **Santé & Sciences de la vie** (medtech, biotechnologies, neurotechnologies, biologie synthétique).
 - **Climat & Transition écologique** (énergies propres, industrie bas-carbone, technologies d'adaptation).
 - **Sciences cognitives & EdTech** (IA éducative, neurosciences, interfaces d'apprentissage).
 - **Impact & Société** (Innovation éditoriale, économie durable, inclusion, innovation pour la démocratie, protection des droits).

- **Sélection :**
 - Présélection sur dossier.
 - Présentation devant un jury composé de représentants de l'ENS, entrepreneurs et investisseurs.

Dotation & avantages pour les lauréats

- **2 Prix :**
 - 1^{er} prix = 15 000 € de subvention
 - 2^e prix = 10 000 € de subvention
- **Formation Deep Tech Founders** : Deeptech Founders offre une inscription gratuite à son programme d'accompagnement, d'une valeur de 15 000 €. Cette inscription sera offerte au meilleur projet, compte-tenu de sa maturité.
- **Visibilité et mentorat** : mise en avant des projets lauréats via les canaux de communication de l'ENS, sessions de mentorats avec des mentors dédiés.

Jury et calendrier

Le Jury du Prix de l'innovation de l'École normale supérieure sera présidé par Jean-Michel Dalle (directeur, Agoranov) et sera composé de Sofia Dahoune (conseillère innovation à l'ENS), Guillaume Berteloot (Deeptech Founders), Olivier Decazes (entrepreneur dans la santé), Elizabeth Le Bras (présidente, Club des normaliens dans l'entreprise - CNE), Clément Menet (entrepreneur, président de Chargeurs Philanthropie), Maximilien Levesque (co-fondateur et PDG, Aqemia), Pascale Ribon (directrice deeptech, BPI France) et Olivier Vaury (investisseur deeptech).

Pour cette première session, les candidatures sont ouvertes jusqu'au 22 septembre 2025. Elles peuvent être envoyées à l'adresse prix.innovation@ens.psl.eu, format libre (pitch deck, note de présentation, vidéo ...).

Les candidats présélectionnés seront avertis avant le 7 octobre.

L'étape finale du Prix (sélection finale + remise) aura lieu entre mi-octobre et fin novembre

L'innovation à l'ENS

La création du Prix de l'innovation de l'École normale supérieure s'inscrit à la suite de plusieurs nouvelles initiatives de l'établissement dans ce domaine, dont la mineure "innovation deeptech" du diplôme de l'ENS-PSL et son Club de l'innovation. Pour en savoir plus :

<https://www.ens.psl.eu/actualites/innovation-mineure-innovation-deeptech-ens-psl-le-cours-nature-nasdaq-l-honneur>

CONTACTS PRESSE

Romain Pigenel, directeur de la communication de l'ENS
romain.pigenel@ens.psl.eu

Lola Melkonian, agence BuzzDistrict
lola@buzzdistrict.com
01 77 15 38 05